

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXV

Québec, 19 juillet 1913

No 50

DIRECTEUR. M. L'ABBE V. A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 785. — Les Quarante-Heures de la semaine, 785. — Visite pastorale, 786. — Feu Mgr Hamel, 786. — Feu le Rév. P. Eric Audette, 786. — Une consultation sur la communion aux malades, 787. — Nellie, 787. — Les origines du culte de Marie, 794. — Les neuf premiers vendredis et les petits enfants, 796. — La Fédération mutuelle du Nord, 798. — Bibliographie, 798.

### Calendrier

— o —

20	DIM.	vr	X apr. Pent. <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. de ce dim., mém. du suiv. et de S. Jérôme Emilien (II Vêp.), sans suff.
21	Lundi	†b	Ste Praxède, vierge.
22	Mardi	b	Ste Marie Madeleine, pénitente.
23	Mercr.	r	S. Apollinaire, évêque et martyr.
24	Jeudi	vl	Vigile de S. Jacques.
25	Vend.	r	S. Jacques, apôtre, 2 cl.
26	Sam.	b	STE ANNE, Mère de la B. V. M., Patronne de la Province, 1 cl. avec octave.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

20 juillet, Sainte-Hélène. — 21, Saint-Nicolas; Saint-Edouard de Lotbinière. — 23, Saint-Maxime. — 24, Sainte-Pétronille, I. O. — 25, Sainte-Agathe. — 26, Saint-Eugène.

---

**Visite pastorale**


---

46. — Sainte-Perpétue.....	<i>Lundi</i>	21 juillet.
47. — Saint-Marcel.....	<i>Mardi</i>	22 “
48. — Sainte-Apolline.....	<i>Mercredi</i>	23 “
49. — Saint-Rosaire.....	<i>Vendredi</i>	25 “
50. — Sainte-Euphémie.....	<i>Samedi</i>	26 “
51. — Saint-Cajetan d'Armagh....	<i>Dimanche</i>	27 “

---

**Feu Mgr Hamel**


---

Nous ne pouvons qu'indiquer en ce numéro, la mort de Mgr P.-E. Hamel, P. A., décédé mercredi le 16 juillet. Il était — depuis 71 ans — membre de la Congrégation du petit Séminaire de Québec.

---

**Feu le Rév. P. Eric Audette**


---

On annonçait, la semaine dernière, la mort du R. P. Eric Audette, de l'Ordre des Chartreux, décédé à Naples, Italie, à l'âge d'un peu plus de 60 ans.

Le P. Audette, frère de feu l'abbé Ernest Audette, du séminaire de Québec, de la Rév. Mère de la Providence, dépositaire des Ursulines de Québec, et de M. Art. Audette, de la cour d'Echiquier du Canada, était né à la Haute-Ville, Québec. Il fit ses études au Séminaire de Québec, compagnon de classe de S. G. Mgr Labrecque, de MM. les abbés E. Nadeau, V.-A. Huard, etc. Doué de bons talents, de tempérament vif et turbulent, il devint soudainement, en classe de Philosophie, un écolier « sage » et modèle. En 1872, il entra au Grand Séminaire, et, durant les trois années qu'il y passa, il donna les plus beaux exemples de piété et d'austérité. En 1875, il partit de Québec, où il n'est jamais revenu, pour entrer dans un noviciat de Chartreux, en Europe. Des années plus tard, nous le trouvons au Texas, E.-U., vicaire général et exerçant le saint ministère. Nous manquons tout à fait de renseignements sur son retour en Europe et sur la fin de sa vie.

Nos vénérés confrères auront un souvenir dans leurs prières pour le repos de l'âme du Chartreux défunt, enfant de l'Eglise de Québec.

---

**Une consultation sur la communion aux malades**


---

Une personne malade de Montpellier, avait sollicité de la Sacrée Congrégation une dispense du jeûne eucharistique. La supplique était ainsi libellée :

## « TRÈS SAINT PÈRE,

« Mlle X . . . , prosternée aux pieds de Votre Sainteté, expose qu'en raison de sa mauvaise santé elle ne peut garder le jeûne naturel : en conséquence, elle implore humblement la permission de prendre avant la Sainte Communion quelque aliment sous forme de boisson. »

La Sacrée Congrégation accorde en ces termes : La Sacrée Congrégation des Sacrements, en vertu des pouvoirs à elle accordés par S. S. le Pape Pie X, après étude des raisons alléguées *confiée à l'évêque de Montpellier* le soin d'accorder, en son plein gré et conscience, à la suppliante, la permission de prendre quelque aliment sous forme de boisson avant la Sainte Communion, et *cela deux fois par semaine* tant que durera la maladie, pourvu que le confesseur ait donné son avis et que tout scandale soit écarté. *Contrariis, etc.*

D'où il résulte :

1° Que la Sacrée Congrégation n'accorde qu'une permission de *deux jours* par semaine à une malade qui, cependant, n'avait point limité sa demande. On peut donc conclure combien seraient excessives des permissions plus étendues, surtout quand elles seraient directement accordées par de simples confesseurs.

2° La permission, accordée à une malade même par la Sacrée Congrégation, et à plus forte raison par un confesseur particulier, n'a de valeur qu'autant qu'elle a été soumise à l'autorité de l'évêque investi par la Sacrée Congrégation du droit de décider en dernier ressort et de porter la sentence.

3° Le confesseur doit avoir été consulté.

4° La permission n'est pas indéfinie ; elle disparaît avec la maladie qui l'avait provoquée.

---

**Nellie**

---

*Nous croyons faire œuvre agréable à nos lecteurs, dirons-nous avec notre confrère de Rome, la Revue de l'Archiconfrérie du Cœur eucharistique de Jésus, en publiant ici une courte notice biographique de la petite Nellie, communément appelée la Violette du Saint-Sacrement, par M. Arthur Loth. La plume si chrétienne du disciple de Louis Veuillot*

*ajoute encore à la saveur toute céleste et au charme pénétrant de ce récit merveilleux — dont nous avons déjà parlé l'an dernier.*

*À le relire, la foi s'illumine de nouvelles clartés, l'amour de l'Eucharistie s'enflamme et la confiance en l'enfant prodige s'accroît.*

\* \* \*

Le monde pieux commence à s'entretenir des merveilles de l'action divine dans l'âme d'une petite enfant de quatre ans, morte de nos jours, en 1908. On vient d'écrire sa vie, une vie de cinquante-trois mois juste ! Quel miracle fait pour confondre l'esprit humain et, en même temps, pour le remplir d'une sainte admiration pour les œuvres de Dieu !

La grâce a ses enfants prodiges, comme la nature.

La petite Nellie, de son vrai nom Hélène, « la petite violette du Saint-Sacrement », comme on la surnomme maintenant, est un des exemples les plus prodigieux de précocité dans la sainteté.

On est ici en plein monde surnaturel ; c'est le prodige divin, c'est le miracle de la grâce.

Nellie était une pauvre petite orpheline, recueillie à l'âge de trois ans dans la maison des religieuses du Bon-Pasteur de Cork, en Irlande. Elle était bien faible et minée déjà par la phtisie ; une carie de l'os maxillaire, jointe à une déviation douloureuse de l'épine dorsale, commençait aussi à la faire vivement souffrir. L'enfant prédestinée devait être à la fois une fleur d'amour et une fleur de martyr. Par la pitié qu'elle inspirait, dans sa grâce et sa gentillesse enfantines, et par le charme mystérieux qui s'échappait de sa mignonne personne, elle devint la bien-aimée de la communauté.

Plusieurs traits de sa toute petite enfance sont tout à fait charmants. Mais elle se fit tout de suite remarquer par son amour extraordinaire de Dieu, qu'elle portait dans les plus petites choses. Elle avait trouvé pour le qualifier un mot théologique étonnant chez une fillette de trois ans ; elle ne l'appelait que le « Dieu Saint », et elle ne prononçait son nom qu'avec le plus grand respect. Ce respect, c'était de l'amour. Les bonnes Sœurs du Bon-Pasteur furent bien vite émerveillées de l'extraordinaire petite enfant qu'elles avaient recuei-

lie ; elles l'observaient et l'admiraient. Son intelligence, déjà si développée, son petit cœur affectueux et généreux, sa piété si précoce, sa volonté qui s'affirmait si énergique, et que trahissaient ses grands yeux noirs et brillants, sa patience à souffrir, tout indiquait en elle une élue du Seigneur, marquée du double sceau de son amour et de sa croix.

Elle dut être placée presque tout de suite à l'infirmierie de la maison. Là, elle aimait à se faire raconter l'histoire de l'Enfant-Jésus, ou, comme elle disait si expressivement, « l'histoire du Dieu Saint, quand il était petit ». Une statuette de l'Enfant-Jésus de Prague, placée sur un petit autel, faisait ses délices, et elle ne cessait, même en jouant avec lui, de lui adresser ses prières enfantines. Du petit Jésus, elle obtint la prompte guérison de la Sœur infirmière, tombée malade.

Ce n'étaient là que les préliminaires de la sainteté extraordinaire qui devait paraître en Nellie. Après l'histoire de l'enfance de Jésus, elle apprit celle de sa passion, et puis elle fut initiée au mystère eucharistique de l'autel.

La première fois qu'elle vit la Sainte Hostie, un jour d'exposition du Saint Sacrement, elle dit tout bas à la Sœur infirmière qui l'avait portée à la chapelle : « Regardez, maman, le voilà maintenant, le Dieu Saint ! » Et de sa petite main, raconte le biographe, elle montrait l'ostensoir : ses regards ne s'en détachaient pas ; une expression d'extase transfigurait son beau visage. « Et, ajoute le narrateur, à partir de ce jour, par un avertissement intérieur qu'il est plus facile d'admirer que d'expliquer, Nellie savait toujours – sans qu'aucune cause extérieure eût pu le lui apprendre – les jours où le divin Sacrement était exposé. « Le Dieu Saint, disait-elle, n'est plus dans sa prison aujourd'hui ; maman, portez-moi à ses pieds ».

A quelque temps de là, la petite malade, ayant vu son état s'aggraver au point que l'on craignait qu'elle ne succombât à ses douleurs, fut transportée, pour être soignée de plus près, à l'infirmierie des petites. Et comme un matin, à la suite d'une très pénible nuit, la Sœur infirmière accompagnée de son aide lui manifestait la pensée qu'elle avait eue que Dieu l'aurait prise avec lui : « Oh ! non, répondit Nellie, le Dieu Saint dit que je ne suis pas encore assez bonne pour m'en



aller vers lui. — Que savez-vous donc du Dieu saint ? reprit l'aide de la Sœur ? — Il est venu lui-même ici, et il est resté debout, dit l'enfant, en montrant le côté de son petit lit, et il m'a dit cela. — Où était-il, Nellie ? demanda la Sœur. — Là, répéta Nellie, avec assurance, indiquant de la main le même endroit. — Et comment était-il ? — Comme cela », répondit Nellie, qui croisa doucement les bras sur la poitrine et demeura toute recueillie, comme si elle voyait encore dans son souvenir la divine vision.

Dieu avait visité sa petite servante.

Cependant les souffrances de Nellie s'aggravaient ; les religieuses, redoutant sa fin prochaine, désiraient vivement qu'elle pût recevoir le sacrement de Confirmation avant sa mort.

Un matin, l'évêque du lieu, Mgr O'Callaghan, fit prévenir inopinément qu'il viendrait dans la journée confirmer Nellie. On crut que le prélat obéissait à une inspiration spéciale du Saint-Esprit, d'autant plus que les grâces les plus extraordinaires de Nellie lui furent accordées après qu'elle eût reçu le sacrement qui rend parfait chrétien.

Une Sœur explique vite à l'enfant les cérémonies de l'administration du sacrement. A mesure qu'approchait l'heure solennelle, l'émotion agitait tous ses petits membres. On la porta à la chapelle, et c'est dans les bras de l'infirmière qu'elle reçut, des mains de l'évêque, l'Esprit-Saint, avec une telle ferveur, une telle gravité, et des signes si visibles d'un saint enthousiasme, que le digne et pieux évêque de Cork et tous les témoins de cette scène émouvante en furent vivement impressionnés.

Mais l'Esprit sanctificateur va achever l'œuvre de la grâce dans l'âme de cette enfant de prédilection. La dévotion déjà grande de Nellie à la sainte Passion de Jésus et son amour de la divine Eucharistie se développèrent sensiblement, comme le marque son historien, après sa Confirmation. Maintes fois, devant le crucifix qu'elle tenait toujours sur son lit, elle disait toute en larmes et tremblante d'émotion : « Pauvre Dieu saint ! » Au retour de la chapelle, les jours d'exposition du Saint-Sacrement, toute transfigurée encore par la contemplation de la divine Hostie, qu'elle regardait avec des yeux

d'extase, et toute vibrante d'émotion, elle disait, d'un accent suppliant et ineffablement amoureux : « J'ai besoin du Dieu Saint ! Oh, combien je désire qu'il vienne dans mon cœur ! Quand donc viendra-t-il enfin ? » Une fois, elle dit impérieusement : « Je veux le Dieu Saint ! »

Elle n'avait pas encore quatre ans. Mais elle était de la race de ces jeunes saintes eucharistiques pour lesquelles il n'y eut point d'âge de la communion. Comme elles, elle devinait la Sainte Hostie et y aspirait de toutes les ardeurs de sa petite âme. Pour se compenser de l'immense privation que son jeune âge lui imposait dans les idées d'alors, elle se faisait donner par la Sœur infirmière, à son retour de la messe, où elle avait reçu entre ses lèvres la sainte Communion, un baiser eucharistique.

Mais elle n'y tenait plus, et cette prodigieuse affamée de l'Eucharistie, ne pouvant l'obtenir des hommes, la demandait à Dieu.

Mais l'angélique enfant, toute pure, toute amoureuse, qui désirait si ardemment son Jésus, était-elle donc incapable de le recevoir ? L'âge ne doit rien y faire quand le désir y est. Ainsi en a décidé Notre Saint Pape Pie X, par un heureux retour aux traditions anciennes du christianisme.

Nellie venait d'avoir quatre ans. De l'avis d'hommes compétents, la sainte enfant avait l'âge de raison pour la réception de l'Eucharistie. L'évêque autorisa. La joie de Nellie fut indicible, quand elle l'apprit ; c'était une joie toute du ciel. Jour fut pris avec elle. Sur sa demande expresse, ce fut le 6 décembre, un premier vendredi du mois, consacré au divin Cœur de Jésus, jour d'amour et d'adoration. La nuit qui le précéda fut sans sommeil. A chaque instant, l'enfant réveillait l'infirmière, pour lui demander si l'heure n'était pas encore venue. A l'aube, elle lui dit : « Mère, les étoiles s'en sont allées ! Il est temps maintenant ».

On la porta à la chapelle, vêtue de blanc, couronnée de roses, enveloppée d'un grand voile de mousseline. « Littéralement affamée de son Dieu, a écrit le prêtre qui lui donna la communion, l'enfant le reçut de mes mains avec un transport d'amour. Après avoir reçu la sainte Hostie, elle demeura ravie en Dieu pendant un temps considérable ». A ce moment,

ajoute l'historien, « une lumière extraordinaire vint transfigurer le visage de la petite communiant et le faire rayonner d'une céleste splendeur. Ce phénomène—qui a été constaté par un très grand nombre de témoins croyants et incroyants—se renouvela plusieurs fois pendant les trente-deux communions que reçut Nellie, avant d'entrer dans l'éternelle clarté.

C'était comme une confirmation anticipée du ciel du décret libérateur de Pie X pour les petits enfants.

A partir de sa première communion et les quelques mois qu'elle vécut après, jusqu'à l'âge de quatre ans et demi environ, il y eut en Nellie comme une efflorescence nouvelle de vertus, une force héroïque et une admirable patience au milieu des tortures corporelles qu'elle endurait. Quand les souffrances devenaient intolérables, elle prenait un crucifix dans chaque main et se raidissait contre la douleur. Depuis longtemps, sa conversation n'était plus de la terre. Rien ne l'intéressait que les choses du ciel, dont elle aimait uniquement à s'entretenir. Avec la simplicité et la naïveté de l'enfant, elle avait des attitudes, des paroles, des accents qui n'étaient point de ce monde. Son abandon et sa confiance en la divine Providence étaient admirables. Elle avait une charité bien au-dessus de son âge et de la commune vertu des personnes pieuses, et avec cela un zèle d'apôtre, qui se manifestait en paroles et en actes quotidiens. Les exemples en sont étonnants chez cette merveilleuse enfant. Sa foi, son amour de Dieu grandissaient de jour en jour, au point de surpasser tout ce qu'on en pourrait concevoir. Son recueillement profond dans la prière, son insatiable désir de la communion, ses larmes de contrition pour les plus petites fautes, sont autant de marques de la plus haute piété.

Elle fut aussi favorisée de dons extraordinaires du ciel. Elle avait les lumières d'en haut. Ses intuitions inexplicables d'enfant au sujet de la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie, ses communications intimes et fréquentes avec Dieu, la mettent au nombre des âmes les plus favorisées de la grâce. Il lui arrivait souvent de dire qu'elle voulait parler au Dieu Saint, ou qu'elle lui avait parlé. Mais quand on l'interrogeait sur ces célestes rapports, elle répondait ; « Le Dieu Saint m'a dit que je ne devais pas parler de ces choses ». On avait aussi noté



d'elle de petites prédictions qui se réalisèrent. Elle eut le pressenti-ment de sa mort et en indiqua même le jour.

Ce fut le 2 février 1908, samedi, jour de Marie, double fête de la Vierge Mère et de la présentation de l'Enfant-Jésus au Temple. « Ce jour-là, avait-elle dit, je m'envolerai subitement vers le Dieu Saint ». Elle mourut, en effet, dans une vision du ciel, les yeux levés, les bras tendus vers quelqu'un ou quelque chose qui l'attirait, haletante, avec des larmes de joie et d'amour, et, dans un dernier élan, elle prit son vol vers Dieu. Elle avait quatre ans, cinq mois et huit jours.

Son petit corps fut confié, sans bruit, dans l'appareil d'un simple convoi, à la terre bénite; mais bientôt l'odeur de sa sainteté se répandit hors de son tombeau. Les admirables et précoces vertus de Nellie, sa vie extraordinaire et sa mort angélique, les grâces obtenues par son intercession, furent, dit son historien, peu à peu divulguées. La tombe de cette petite enfant devint célèbre dans la contrée. Au bout d'un an, quand on exhuma la dépouille mortelle de cet ange du ciel pour lui donner une autre sépulture, tout fut trouvé intact et frais comme au jour des funérailles: le corps, les vêtements, la médaille d'argent d'« enfant de Marie » que Nellie avait reçue après sa première communion, avec les sentiments du plus affectueux amour pour la Mère du Dieu Saint.

La nouvelle tombe est devenue le but de pieux pèlerinages; des grâces extraordinaires y ont été obtenues, de grande guérisons opérées. L'autorité ecclésiastique a procédé à des enquêtes; Rome a été pressentie sur le cas extraordinaire de l'introduction de la cause de béatification d'une enfant de quatre ans. Le Pape décidera, quand le moment sera venu, et s'il le juge à propos.

Quelle vie merveilleuse que celle de la petite Nellie, quel exemple incomparable de piété et de vertu que le sien, quelles grâces extraordinaires que celles dont elle fut privilégiée! Devant ces éclatantes manifestations du surnaturel, la raison n'a qu'à s'incliner et se taire. C'est à la foi toute seule qu'elles s'adressent. Mais quelle leçon et quel reconfort aussi en reçoit la foi du chrétien! Et quel sujet de louer, d'admirer et d'adorer le Dieu Saint, si grand dans sa toute petite créature!

ARTHUR LOTH.

### Les origines du culte de Marie

— o —

Satan n'aime pas la Sainte Vierge. Dès les premières heures de l'histoire du genre humain, il a appris de Dieu lui-même qu'une *Femme* lui écraserait la tête; et, depuis cet instant, il a conçu pour elle une haine furieuse. Bien des fois, au cours des siècles de l'Église, il a tenté de troubler son culte; il y a réussi surtout depuis la révolte de Luther, en faisant croire à beaucoup de chrétiens que la dévotion envers la Sainte Vierge était une idolâtrie, qu'elle était injurieuse pour Jésus-Christ, enfin qu'elle constituait une innovation, absolument inconnue des premiers siècles de l'Église.

Répondons aujourd'hui à cette dernière objection, et, pour donner plus de poids à notre réponse, recourons à l'autorité du cardinal Newman, qui a si magnifiquement traité ce sujet dans sa célèbre Lettre au D<sup>r</sup> Pusey.

L'éminent apologiste commence par concéder qu'en effet, dans les trois premiers siècles, Marie n'occupe pas un rang déterminé dans la Liturgie, avec des fêtes, des processions, des prières instituées en son honneur. Mais, si la Sainte Vierge n'occupe pas alors une place d'honneur dans le culte extérieur, elle possède déjà une place d'honneur dans la pensée des fidèles et dans l'enseignement des Docteurs.

La doctrine qui concerne Marie est, dès ces premiers temps, telle qu'au jugement du Cardinal elle n'a reçu depuis aucun accroissement essentiel. « Je crois, dit-il, que cette doctrine est restée, en substance, une et identique depuis l'origine. »

Or, quel fut ce grand enseignement rudimentaire? « Par enseignement rudimentaire, reprend notre apologiste, j'entends la manière d'envisager, de *prime abord*, la personne et le rôle de Marie, les grands traits qui nous la représentent, l'aspect sous lequel Elle nous apparaît dans les écrits des Pères. Cet enseignement, c'est qu'Elle est la *Seconde Ève*. »

Cette seule parole implique toute une doctrine qui est grandement honorable pour la Mère de Jésus-Christ. Elle nous rappelle le solennel enseignement de saint Paul, qui a aimé à nous dire que Jésus était le nouvel Adam, cause de notre justification et de notre salut, comme le premier Adam avait été

cause de notre déchéance et de notre perte. Marie est ainsi opposée à la première Ève, qui fut cause de notre ruine.

« Si Ève fut désobéissante et incrédule, Marie fut obéissante et croyante. Si Ève fut une cause de ruine pour tous, Marie fut pour tous une cause de salut ; si Ève prépara la chute d'Adam, Marie prépara la réhabilitation opérée par Notre-Seigneur. »

Le parallélisme est manifeste, et il est enseigné par les premiers Pères. Pour établir sa thèse, notre Cardinal cite trois beaux textes de *saint Justin*, de *Tertullien*, et de *saint Irénée*.

« Ève, dit ce dernier, fut séduite par la voix d'un ange, au point de fuir Dieu, et de transgresser son commandement ; Marie accueillit la voix de l'ange qui lui annonçait la bonne nouvelle, de manière à recevoir Dieu en elle en obéissant à sa parole. L'une avait désobéi à Dieu ; l'autre, au contraire, a été poussée à lui obéir. Le genre humain avait été voué à la mort par une vierge, il a été sauvé par une Vierge ; et la balance est rétablie par l'obéissance d'une Vierge, après la désobéissance d'une vierge. »

A la suite de ces textes, le cardinal Newman reprend « Nous devons chercher maintenant quel espace de temps il a fallu à une telle doctrine, pour se répandre et être reçue au deuxième siècle, dans un si vaste espace, c'est-à-dire, pour être accueillie, avant l'an 200, en Palestine, en Afrique, à Rome. Pouvons-nous assigner, à la source commune de ces traditions locales, une date plus récente que *celle des Apôtres* ? Non ; car saint Jean n'est mort que 20 ans avant la conversion de saint Justin, et 60 ans avant la naissance de Tertullien. »

Il faut donc faire remonter jusqu'aux *temps apostoliques* la doctrine de la nouvelle Ève, et rien n'est plus glorieux pour Marie, et rien n'explique plus dignement comment son culte éclata dans les temps qui suivirent.

Notre *Bossuet* s'est appliqué dans ses sermons à donner un enseignement identique. « Il est, nous dit-il dans son troisième sermon pour la Conception de Marie (1669), et il sera toujours véritable, qu'ayant reçu par la charité de Marie le principe universel de la grâce (Jésus-Christ), nous en recevons encore par son entremise les diverses applications, dans tous les états différents qui composent la vie chrétienne. » Communiquer la

vie de Jésus-Christ, être notre Mère dans l'ordre surnaturel, être la nouvelle Ève, sont des formules variées qui expriment la même pensée.

Recourons donc avec confiance à la Sainte Vierge, au cours du mois qui lui est consacré. Aimons à lui donner ces beaux titres, que la piété chrétienne lui a décernés depuis de longs siècles.

Malheureux enfants de la première Ève, saluons Marie comme *notre Reine*, comme *notre Mère*, comme la *Mère de la Miséricorde*. Elle n'est pas seulement pour nous notre consolatrice dans nos peines ; elle est *notre Espérance*, parce que Jésus-Christ l'a établie comme l'Avocate des pécheurs ; elle est *notre Vie*, parce qu'elle est la nouvelle Ève, et qu'elle coopère à nous communiquer la vie surnaturelle, méritée par le nouvel Adam. En l'honorant ainsi, avec cette religion pleine de respect, nous ne subissons pas l'influence d'innovations fâcheuses, comme disent certains catholiques frondeurs ; nous faisons écho à la voix des *Docteurs des premiers siècles*.

(*Bulletin de Saint-Sulpice.*)

#### Les neuf premiers vendredis et les petits enfants

Les prêtres ont dans leurs paroisses — lisons-nous *passim* dans la dernière livraison de *l'Apôtre de la Messe et de la Communion* — des légions de petits enfants auxquels le récent Décret a ouvert l'accès de la Table Sainte.

Pendant les années de catéchisme, ils vont pouvoir exercer sur eux une sainte et féconde influence et leur faire prendre l'habitude de la communion fréquente.

Qu'ils profitent de cet intervalle pour leur faire connaître et pratiquer la si importante et efficace coutume des neuf premiers vendredis du mois.

Autant au moins qu'on peut en avoir la certitude, ils assureront ainsi le salut éternel des chères petites âmes confiées à leurs soins, car la promesse de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie est formelle :

*Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon Cœur, que son amour tout puissant accordera à tous ceux qui communieront NEUF PREMIERS VENDREDIS DU MOIS, DE SUITE, la*

*grâce finale de la pénitence ; ils ne mourront point en sa disgrâce ni sans recevoir leurs sacrements, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment. »*

Gravons profondément ces divines paroles dans l'âme de nos petits premiers communians... ; inspirons-leur le désir et la *volonté* de répondre *sans retard* à l'appel de leur Dieu... Confions à son Divin Cœur ces petites âmes que le démon et le siècle vont bientôt nous disputer... Et croyons que Jésus saura *garder* ou *ramener* à lui les cœurs dont nous nous serons efforcé de lui assurer de bonne heure l'entière possession.

A cette fin, ne pourrait-on pas réaliser ce qui suit ?

— Entretien brièvement les enfants de la *Grande Promesse* au cours de la petite retraite préparatoire à la première communion privée.

Établir, partout où la chose sera possible, la MESSE DES ENFANTS chaque premier vendredi du mois, à une heure assez matinale pour leur permettre de prendre, après la Messe et avant l'heure d'entrer à l'école, une légère réfection.

— Donner à chaque enfant une carte spéciale à neuf cases, afin de contrôler les communions des neuf mois *de suite* le premier vendredi.

— Faire prononcer à tous les enfants, au fur et à mesure qu'ils atteindraient leur neuvième communion du premier vendredi, une consécration au Sacré-Cœur dans le genre de celle-ci :

*O bon Jésus, qui m'avez fait la grâce précieuse de vous recevoir neuf fois de suite le premier vendredi, je vous remercie de tout mon cœur et je vous consacre, par les mains de Marie, ma bonne Mère, mon corps, mon âme, ma volonté et toutes mes affections. Je vous consacre ma vie tout entière, et je vous promets de rester toujours fidèle à mes devoirs de chrétien. Je vous offre ces neuf communions que j'ai faites, pour honorer votre Cœur sacré et le consoler des outrages et de l'indifférence des hommes envers votre adorable Sacrement. Je vous promets de continuer à vous recevoir le premier vendredi du mois, autant que je le pourrai, et de faire connaître autour de moi cette sainte pratique. Je vous conjure, mon doux Sauveur, de réaliser en ma faveur votre sainte et miséricordieuse promesse en m'accordant la grâce de mourir dans votre amour. Ainsi soit-il.*



—Remettre ensuite à chaque enfant, en souvenir de ses neuf communions du premier vendredi et de sa consécration, une belle et grande image du Sacré-Cœur qui, mise dans sa chambre à la place d'honneur, attirera sur sa maison et sa famille les bénédictions du ciel.

Quelle garantie de persévérance pour ces chers enfants ! Pourquoi ne pas essayer, pour l'amour du Sacré-Cœur, de fonder partout cette salutaire pratique ? Ne serait-ce pas là une bonne occasion de faire connaître à tous cette féconde dévotion au Sacré-Cœur qui, seule, peut renouveler la face de la terre.

M. D'AVENY.

### La Fédération mutuelle du Nord

C'est encore à 1907 qu'il faut nous reporter pour trouver les origines du mouvement syndical catholique à Chicoutimi. En effet, à peu près vers le même temps où surgissaient à Montréal les premières associations professionnelles féminines, la *Fédération ouvrière de Chicoutimi* s'organisait sous l'énergique impulsion de M. l'abbé Eugène Lapointe, maintenant Mgr Lapointe, vicaire général. Elle a mené, pendant cinq ans, une existence plutôt modeste, voire même languissante. L'été dernier cependant, elle s'est réorganisée sous un nom nouveau : *La Fédération mutuelle du Nord*, et depuis elle fait preuve d'une intense vitalité.

*La Fédération mutuelle du Nord* est catholique dans ses statuts, et, sauf erreur, n'admet dans ses rangs que des ouvriers catholiques.

Elle est revêtue de la personnalité civile en vertu d'une charte spéciale qui lui accorde les pouvoirs les plus étendus.

Maîtresse absolue du terrain dans la ville même de Chicoutimi où les ouvriers de tous les métiers se sont organisés sous sa direction, elle étend ses ramifications à Jonquières, à Saint-Alphonse, à la Ouatouchouan, à Kénogami et à Bagotville, c'est-à-dire aux centres industriels les plus importants du diocèse.

Jusqu'ici elle a groupé tous les ouvriers, sans distinction de métiers, mais on s'occupe actuellement de constituer dans son sein des sections professionnelles.

Elle a organisé un service de placement qui fait merveille. Qu'on en juge plutôt : « En neuf mois, m'écrivait au mois de mars dernier l'âme dirigeante de la *Fédération*, notre bureau de placement a procuré de l'emploi à pas moins de 400 ouvriers. Dans le mois de février, du jour au lendemain, par la suspension de certains travaux de construction, 260 hommes ont été

congrédiés. Huit jours après, par l'intermédiaire de la *Fédération*, tous avaient repris l'ouvrage.»

Le même distingué correspondant m'annonçait que les finances de la *Fédération* étaient en bon état, ce qui est une bonne nouvelle, et que l'esprit de ses membres ne laisse rien à désirer, ce qui en est encore une meilleure.

La *Fédération* s'est employée dernièrement à aplanir certaines difficultés qui avaient surgi entre la compagnie Price Bros, de Jonquières, et ses ouvriers, et qui menaçaient d'amener un conflit violent. Je ne sais quels résultats son intervention a obtenus, seulement; la grève que l'on redoutait n'a pas encore éclaté.

La *Fédération ouvrière mutuelle du Nord* compte actuellement pas loin de 1,200 membres cotisants.

(*Messager canadien du Sacré-Cœur.*)

### Bibliographie

— (ÉTUDES DE PHILOSOPHIE ET DE CRITIQUE RELIGIEUSE, André Godard, *La Vérité religieuse*, 5e édition. Vol in-16, 2 francs. BLOUD et Cie, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris.

— *Annuaire du Collège de Lévis*. 4e série.

No 5. Année académique 1911-12.

Cette intéressante publication contient une notice biographique et un portrait de feu l'abbé C.-E. Carrier, ancien supérieur de la maison.

— DISCOURS, 1909-1913, par MARC SANGNIER, 1 vol. in-8° écu. Prix : 5 francs. Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Dans ce volume on a réuni tous les discours de Marc Sanguier, depuis 1909.

— EN MARGE DE LA VIE POLITIQUE, RELIGIEUSE ET SOCIALE DE NOTRE PAYS, par Henri BRUN; un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice. Paris (VIe).

— DENAIN, par Jean FERRATIER, 1 vol. in-8 broché, illustré. Collection des *Victoires françaises*. — Prix : 1 fr. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

— LA VIE INTÉRIEURE : le Progrès moral, les Etages, les Crises, par F. LACOSTE. 1 vol. in-16 broché de la collection des *Études de Philosophie et de Critique religieuse*. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

— LES CLOCHES, par Dom J. BAUDOT. Un opuscule de la

collection *Science et Religion* (*Liturgie*, no 672.) Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

— LA COMTESSE DE SÉGUR, par J. ZEILLER, professeur à l'Université de Fribourg. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, no 680). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

— EUGÉNIE DE GUÉRIN, par MAZE-SENCIER. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Biographies*, no 675). BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

— LA VOCATION AU MARIAGE, par le R. P. F.-A. VUILLERMET, Dominicain In-12. 3 fr. (P. Lethielloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e)).

Ce nouveau volume du R. P. Vuillermet paraît sous les auspices de S. G. Mgr Delamaire qui écrit à l'auteur une lettre de félicitations méritées. Nous ne connaissons pas d'ouvrage plus actuel, plus adapté sur la question du mariage.

— ŒUVRES CHOISIES, ORATOIRES ET PASTORALES, de Mgr TOUCHET, évêque d'Orléans. Tome sixième, 1 vol. in-12, 3,50. — P. Lethielloux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6e).

« Pour être absolument vrai, je ne pense pas avoir une seule fois, au cours de ma carrière déjà longue de prédicateur, parlé pour parler, me souciant peu de savoir si mon exhortation aboutirait ou n'aboutirait pas, dans l'esprit et la conscience de mes auditeurs. » Voilà, certes, une noble et fière déclaration : elle résume bien, pour peu qu'on la comprenne, l'esprit éminemment apostolique de ces *Œuvres choisies* dont nous présentons aux lecteurs le sixième volume.

— L'ÉGLISE ET LA GUERRE, par Mgr BATIFFOL, Paul MONCEAUX, Emile CHÉNON, A. VANDERPOL, Louis ROLLAND, Frédéric DUVAL, abbé A. TANQUERÉY. 1 vol. in-8 broché. — Prix : 3 francs. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Les noms des spécialistes qui ont rédigé cet ouvrage lui assurent une incontestable autorité. D'autre part, une émouvante actualité accentue l'intérêt habituel qui s'attache aux questions militariste et pacifiste.

— LES FANTÔCHES DE LA PEUR, par Charles FOLEY. 1 vol. in-16 broché. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Voici de M. Charles Foley, l'écrivain célèbre, une poignante étude d'histoire traitée à la façon d'une large fresque où surgissent, grotesques et sinistres, les figures des grands *Missionnaires de la Terreur*.